



# LA VIE SPORTIVE LE FOOTBALL EN AUVERGNE

## Nouvelles de partout

Cette rubrique, où l'on avait l'habitude de ne rapporter que de plaisants sports du monde sportif, s'ouvre sur une nouvelle venue d'ailleurs, et tragique, celle-ci : la mort, aux armées des Hautes-Alpes, de Jean Montperré, qui fut jusqu'à l'an dernier, et pendant près de dix saisons, entraîneur principal de l'école Normale de Moulins, le goal de l'U. S. Jaliguy.

Première partie en milieu sportif bournois, qu'on salue dans un douloureux recueillement et qui rappellera à tous les sportifs traitant encore la gravité des heures que nous vivons.

La Fédération a décidé d'autoriser exceptionnellement, et en raison des circonstances, les mutations de joueurs, au cours de cette saison. Ainsi, des équipes qui ont dû quitter leur petite commune rurale pour aller trouver du travail à la ville, ou au contraire les autres qui ont été évacués des grandes cités, pourront de suite, avec leurs licences, s'inscrire dans les clubs de la région. Attention, toute licence transférée devra être accompagnée obligatoirement d'une lettre de consentement du club quitté.

Cette mesure pourra permettre également aux clubs de recevoir, durement touchés par la mobilisation, de réunir à deux ou trois leurs effectifs pour former un onze qui portera les couleurs de l'un d'eux et qui disputera des matches officiels ou non.

Dans l'Allier, deux clubs de division d'honneur ont conservé leur entraîneur : l'U. S. Vichy avec Fraux, l'A. S. Moulinoise avec Foidés, vont pouvoir s'occuper sérieusement du dressage des jeunes.

L'Étoile Montluonnaise aura une équipe fanion de force, sensiblement égale à celle de Clermont, et qui sera conduite par le brillant joueur de Dunois. On a annoncé le retour chez les Chautouilliers et les deux équipes de l'A. S. S. St-Denis, mais rien n'est encore officiel, et Jean Godet a entraîné les équipes de St-Denis et ex-entraîneur de l'U. S. Jaliguy.

L'A.S. des Bouchers-Charroliers Moulinois et l'Étoile de Moulins se sont mesurés par deux fois déjà et ont montré que leurs réserves étaient excellentes. Moulins a gagné les deux fois. L'A. S. M. quatre équipes d'associés, tandis que Moulins, avec l'Étoile Sportive, le Club Ouvrier et les Aigles, en compte cinq.

Il faut y joindre l'A. S. Domérat, que des militaires pourraient renforcer, très prochainement, et les deux équipes de l'U. S. Nèris et les Ilets, qui comprennent non nombre de scolaires.

Le S. C. Clermont, dirigé par M. Charrolier, un parfait secrétaire et compte pour aligner deux équipes. Le S. C. Saint-Bourgin, dirigé par M. de Sade, licenciés : l'U. S. Trezelles, dont le président Chizeu reprend la direction. L'A. S. Lapaillouse, dirigé par M. S. P. Commentry ; le S. C. A. Cusset, le C. A. Bourbon-Lancy (qui, bien que de Saône-et-Loire, apparaît dans l'U. S. St-Étienne), espèrent mettre sur pied au moins une équipe.

Par contre l'U. S. Belleville et l'U. S. Abrest en entretiennent deux.

Dans la Nièvre, deux clubs de division d'honneur sur trois ont repris leur activité. L'A. S. Auzelle va y partir au front tous ses éléments. Belle Lejaut, Villain, de Torqua, Weidin, Fiorès, Deshonne sont dans l'infanterie. Marie dans les chars d'assaut. Morel dans le génie, Guimot et Darmigny, seuls ne sont pas encore partis. L'U. F. La Machine est dans le régiment de situation et fera confiance à ses juniors.

L'A. S. Decize a été plus sérieusement touchée. De son côté, le club de St-Pierre, Marie est parti. Néanmoins le docteur Masson, président, compte sur ses membres pour mener à bien la saison. Il se propose de porter les couleurs du club.

Le S. C. Imply alignera deux équipes de division d'honneur. L'A. S. Lapaillouse, S. Clémey, l'U. S. La Charité vont entrer en lice sous peu, seul le club de Saincaize se trouve en l'embarras. Son terrain de foot a été transformé en tranchées d'abri et il lui sera peut-être difficile d'en trouver un autre.

Du bureau du district Moulins est parti en Suisse, son pays, où il est capitaine de génie. Ménilon est maréchal des logis dans l'artillerie marocaine. Fromont est dans les tirailleurs. Lapert, Macheou et Jesso sont quelque part dans un dépôt. Restent le président Chizeu qui continue à s'occuper du district, et Truchot, Chollet, et Masson, d'Imply, qui l'aideront.

Dans le Puy-de-Dôme, l'A. S. Montferrandaise a, la première, relevé la tête. Son équipe junior, renforcée par les titulaires Gevaudan, Schettel, de la saison dernière, a déjà rencontré des équipes militaires, dont la Base aérienne 105, qui comprend rien moins que deux joueurs professionnels : Cabrol et Roux, et neuf autres soccers du Lyonnais, dont quelques-uns sont sélectionnés et qui opèrent dans les équipes d'honneur cotés, tels que Annemasse.

Le Stade Clermontois alignera au moins deux équipes militaires. Le club avait été réquisitionné, il démanté et installe son bureau et siège social au Café Moran, place Gambetta « Au Bol du Pinard ». On prenne bonne note de cette nouvelle adresse.

Aléons qui est étudiant, ont repris l'entraînement sous les ordres du dévoué M. Perris.

L'A.S. Montferrandaise a eu une excellente initiative que nous recommandons aux autres clubs. Elle se propose de faire parvenir à ses mobilisés un petit opuscule donnant tous les quinze jours des nouvelles du club et des camarades de différents secteurs (avec leur adresse).

Le F.C. Riom entretient également une équipe et il a été décidé de constituer le C. A. Droyaude de Clermont-Guyon qui ne manquera pas d'éléments, car la ville thermale abrite bon nombre de réfugiés militaires.

Le C. A. Charbonnières La Combelle, l'E.S. Montaubert (secrétaire Marcel Puffit, à la Tannerie, par Montaubert-Combraille), l'A.S. Thiers (A.S. Jeanne d'Arc de Clermont, le S.C. Clermont, siège social, cité Duranton) s'occupent actuellement à trouver des matches.

La réouverture dimanche à Thiers  
Thiers. — A.S. Montferrandaise contre S.A. Thiernois.  
C'est une inauguration artistée par les événements qui aura lieu, dimanche, du nouveau Parc des Sports de Thiers. On rêvait, certes, de toutes autres circonstances pour l'ouverture des portes de ce magnifique stade. Mais, malgré tout, on ne peut rester indifférent à la cité ouverte et gracieuse à l'obligeance de M. le maire, le Parc Municipal servira de théâtre aux évolutions des jeunes soccers thiernois, on attendra l'heureux jour où la victoire et la paix permettront au football local de briller de son plus bel éclat.

Pour cette ouverture, c'est l'A.S. Montferrandaise qui donnera la réplique à onze coutilliers. Plus rien de commun évidemment avec les deux teams premiers habitants qui se rencontraient encore il y a quelques mois ; mais, néanmoins, les deux clubs se sont tant occupés des jeunes qu'ils peuvent encore à l'heure actuelle présenter des formations de bonne allure.

Et nous ne doutons pas que les Thiernois tiendront le plus nettement possible encouragés par leurs amis à assister à une partie qui s'annonce des plus plaisantes.  
Comp. d'entrée à 11 h. 30. Prix uniformes : 2 francs.

# NEVERS

REDACTION-PUBLICITE : 2, R. JEANNE D'ARC - TEL. 994 et 030

## Le communiqué d'il y a 25 ans

EN BELGIQUE, les attaques allemandes ont été repoussées par l'armée belge aidée efficacement par nos troupes qui sont parvenues jusqu'aux réseaux de fil de fer de la défense.

ENTRE ARRAS ET ROYE, les progrès. Sur plusieurs points nos troupes ont été vaincues jusqu'aux réseaux de fil de fer de la défense.

MAINTENANT LES ENVIRONS DE ST-MIDIER nous avons gagné du terrain sur la rive droite de la Meuse.

SURTOUT LE RESTE DU FRONT, aucune nouvelle importante n'est parvenue.

## Abonnements spéciaux

La TRIBUNE REPUBLICAINE a décidé d'offrir aux soldats qui sont dans la zone des armées des abonnements de trois mois au prix exceptionnel de 25 francs.

Ces abonnements pourront être souscrits par les familles des mobilisés.

## Les blés de la récolte 1939

Rappelons qu'un décret, en date du 4 octobre, a modifié sur quelques points les dispositions prises par l'Office du blé concernant les blés de la récolte de 1939.

La limitation des emblavures est suspendue. Le prélèvement en nature prévu et dont le taux devait être fixé avant le 1<sup>er</sup> novembre est supprimé pour cette année, de même que les dispositions spéciales prises pour les détenteurs de blé non producteurs, propriétaires touchant les fermages en nature, boulangers, etc.

L'Etat se réserve le monopole des exportations et importations de blé ; spécialement pour les blés en provenance des pays de protectorat.

Pour remplacer le prélèvement en nature, une cotisation progressive est instituée, dont l'échelle est la suivante :  
De 0 à 50 quintaux, 4 francs le quintal ; de 51 à 100 quintaux, 6 fr. par quintal ; de 101 à 200 quintaux, 8 francs par quintal ; de 201 à 400 quintaux, 10 francs par quintal ; de 401 à 600 quintaux, 12 fr. par quintal ; de 601 à 800 quintaux, 14 fr. par quintal ; de 801 à 1.000 quintaux, 16 fr. par quintal ; de 1.001 à 1.200 quintaux, 18 fr. par quintal.

Ce qui revient à dire que les blés seront payés au 1<sup>er</sup> septembre :  
De 0 à 50 quintaux, 193 fr. 50 par quintal ; de 51 à 100 quintaux, 189 francs 25 par quintal ; de 101 à 200 quintaux, 187 fr. 50 par quintal ; de 201 à 400 quintaux, 185 fr. 50 par quintal ; de 401 à 600 quintaux, 183 fr. 50 par quintal ; de 601 à 800 quintaux, 181 fr. 50 par quintal ; de 801 à 1.000 quintaux, 179 fr. 50 par quintal.

Le produit de cette taxe restera, en principe, à l'actif de l'Office du blé.

Par contre, les cultivateurs pourront, dès maintenant, livrer la totalité de leur récolte aux organismes stockeurs coopératives ou négociants. L'obligation de ne livrer qu'à un seul organisme est maintenue.

## Le paiement des allocations

Une partie des personnes qui ont sollicité le bénéfice des allocations militaires vont être avisées du sort qui a été réservé à leur demande. Elles ont pu savoir si cette dernière a été acceptée ou refusée par la Commission cantonale.

Si la demande est refusée, l'intéressé a un mois pour faire appel devant la Commission départementale. Sa décision est celle qui lui est pas encore favorable il peut en appeler dans le délai de deux mois, devant la Commission supérieure nationale.

Chaque appel est fait à la mairie, sans formalités.

Quels sont les bénéficiaires ?  
Les bénéficiaires sont les suivants :  
1. Les familles légitimes du mobilisé ;  
2. Ses enfants et descendants ;  
3. Ses ascendants ;  
4. A titre exceptionnel, des personnes non parentes, mais à sa charge, par exemple la femme vivant maritalement avec le mobilisé.

Une seule allocation principale de 8 francs. Une seule majoration de 4 francs 50 par autre personne à charge. Les majorations sont versées aux bénéficiaires de l'allocation principale.

Un cas exceptionnel  
Si un militaire en service actif au premier septembre 1939, était soutien de famille, celle-ci bénéficierait d'allocations prévues par les lois antérieures. Dans ce cas la famille continue à toucher ces allocations, elle n'a aucune demande à formuler, à moins que la situation du ménage soit changée.

Au Conservatoire municipal de musique  
Ouverture d'un cours de diction  
Les hasards de la mobilisation générale, on connaît, à Nevers, deux excellents artistes dramatiques : M. Georges Scy, ex-directeur de la scène au théâtre national de l'Odéon, et M. Charles Baud, directeur de la Gaîté Lyrique et ancien pensionnaire des théâtres du Gymnase et Sarah-Bernhardt, à Paris.

Ces Messieurs, désireux de seconder les efforts de la municipalité, ont directeur du Conservatoire municipal de musique, M. Lucien Wurmer, et des cours enseignant, qui se devaient au développement de cette heureuse institution, ont spontanément offert de donner des cours de diction, de lecture et de déclamation (comédie et tragédie) à l'usage de nos compatriotes, jeunes gens et jeunes filles.

Ces cours auront lieu au Conservatoire même, le dimanche matin, à 10 h. 30, pour le cours classique, et le jeudi à 9 h. 30, pour le cours d'ap-

plément. Il sera assuré par MM. Scy et Baud, dans les pratiques, puisqu'il aura pour objet la préparation à toutes les carrières nécessitant des dons oratoires. Il comblera une lacune de l'enseignement de notre conservatoire, et obtiendra, en tous points, un légitime succès.

En attendant le jour de l'ouverture de ces cours, tous les Amis du Conservatoire municipal de musique souhaitent la bienvenue aux deux maîtres nouveaux qui témoignent tant d'intérêt à notre ville et à son action artistique.

Pour les inscriptions, s'adresser à la Mairie, entre 17 et 19 heures.

## La belle activité de l'U.S. nivernaise

### SECTION DE RUGBY ET CROSS-COUNTRY

Après la clôture de la magnifique saison d'athlétisme du 10 septembre, l'U.S. Nivernaise malgré les durs événements n'est pas restée dans l'inaction, et si aucune propagande n'a été faite dans la presse locale, c'est uniquement dû à ces mêmes événements qui occupent les colonnes réservées aux sports.

Les diverses commissions sportives de l'U.S.N. furent très touchées et s'est ainsi que MM. de Maumigny, Lyon, Bourdier, Pascault, Georges, Barou, Roussillon, durent rejoindre leurs cours, laissant aux jeunes le soin de continuer la tâche qu'ils s'étaient assignés.

Depuis le 17 septembre, l'entraînement du rugby a repris et l'on peut voir avec plaisir tous les dimanches s'y livrer une vingtaine de jeunes gens qui s'efforcent de donner à leur jeu ce qui allait de reprendre de plus belle avec les relations britanniques.

L'équipe qui représentera les couleurs bleues et oranges, est en bonne voie de formation, et l'on y retrouvera les anciens tels que Malville G., Eydox, Malville J., Lable, Topin, Cozy, Saint-Avalle, Martin et des nouveaux qui font bien augurer pour l'avenir et qui ont nom Delavaulx, dit Riquet, Binchet J., etc.

Quelques nouveaux ont également demandé à jouer à l'U.S.N. c'est pourquoi les supporters du club reprendront le chemin du Pré-Fléuri, pour aller encourager tous ces jeunes à suivre la trace de leurs aînés.

L'entraînement pour le cross-country reprendra dimanche prochain pour tous les nouveaux inscrits, les anciens se contentant pour l'instant de la culture physique, ayant fait une très bonne saison athlétique.

Aléons ne pourra participer cette saison à aucune compétition ayant trait au cycle de l'après-midi, la dernière. Malgré cela, l'équipe aura bonne allure, avec chef de file le brillant Mgrard qui emmènera les jeunes Raitat, Gregout, Beyan, Burtin, ainsi que quelques nouveaux dont nous reparlerons.

Donc, pour tous ceux qui voudraient pratiquer le sport à l'Union Sportive Nivernaise, les inscriptions sont reçues chez M. Lyon, rue du Commerce et au Pré-Fléuri, le dimanche matin.

Etat civil du 20 octobre. — Naissances : Liliane Dupoux, 8, rue Hoche ; Roger Vigneron, rue de Paris 1. Publications de mariages : Jean Marceau, à Valenciennes, et Valérie Nevers (Nièvre), et Anne Personne, employée de banque, 4, rue de la Bagatelle ; Edmond Roblin, mécanicien actuel à Valenciennes, et Simone Ravoux, sténodactylo, à Collobrières (Seine).

Décès : Bernard Freslon, 1 mois et demi, rue de Loire ; Ben, Abbé Bachir, 34 ans, rue de Paris, 1 ; Isabelle Padvaun, 64 ans, sans profession, épouse de Joseph Messayach, rue de Paris, 1. Sœur Lucie Calmes, 59 ans, 1, rue Déserte ; François Balaré, 76 ans, retraité du P.-L.-M., veuf de Marthe Lécat, 13, rue de Vertré ; Jeanne Davay, sans profession, sans profession, 9 bis, rue de l'Asile.

Foyer Alsacien Nivernais. — Le comité du Foyer Alsacien Nivernais informe les Alsaciens réfugiés à Nevers qu'une réunion à laquelle ils sont cordialement priés d'assister aura lieu, samedi 21 octobre, à 10 heures, au Grand Café.

Vis aux parents d'élèves de l'E.P.S. — Tous les parents d'élèves de l'E.P.S. de Nevers (régués et autres) sont priés d'assister à la réunion générale de l'Association des parents d'élèves de l'E.P.S. de Nevers qui aura lieu le dimanche 22 octobre, à 10 heures du matin, dans la salle du Ciné-Parc de Nevers, rue du Rempart.

Ordre du jour :  
1. Compte rendu des travaux effectués par l'Association pour la rentrée des classes ;  
2. Questions urgentes à traiter ;  
3. Présence de M. le directeur de l'E.P.S. qui parlera de l'orientation des jeunes ;  
4. Questions diverses.  
P.S. — Pour adhésions et renseignements.

47. — Feuilleton de LA TRIBUNE DU 20 octobre 1939

## LE MEDÉON DES SPECTRES

GRAND ROMAN D'AVENTURES par Guy de Faramond  
DEUXIEME PARTIE  
UN CIRQUE AMBULANT  
CHAPITRE II  
Le baron Danieloff

Le baron, rentré chez lui, s'était jeté sur son lit tout habillé. Il n'avait pu dormir, une fièvre telle qu'il n'en avait jamais ressentie l'excitait.

L'image de la jeune fille aux cheveux noirs et aux yeux de lumière surgissait aussi nette que lorsqu'il l'avait vue apparaître dans l'éblouissement de la réception royale. Il murmura :

— La princesse Smaragda.  
Puis, au matin, comme il se le fait fiévreux de sa nuit d'insomnie, il avait crié dans la surexcitation d'une joie tumultueuse :

# La haute portée d'une découverte

## Retour à l'activité de milliers de malades : rhumatisants, eczémateux, variqueux, etc...

C'est un signal service que rendit à l'humanité L. Richelet lorsqu'il découvrit la formule de son Dépuratif, aujourd'hui célèbre dans toutes les parties du monde. Des milliers de malades ont été sauvés d'une vie misérable par ce remède d'une étonnante puissance et aujourd'hui le Dépuratif Richelet, Intégral est, partout, étroitement associé à l'idée de sang pur.

Rappelons une fois de plus que le Dépuratif Richelet Intégral est le remède formellement indiqué contre toutes ces manifestations d'un sang vicié : eczémas, herpès, psoriasis, boutons, dartres, rhumatisms, goutte, maux de reins, sciaticites, varices et ulcères variqueux. Les troubles de la circulation, chez la femme, comme chez l'homme, les états congestifs, l'hypertension sont aussi justiciables du Dépuratif Richelet Intégral, ainsi que l'insure vitale précoce. Le Dépuratif Richelet Intégral, qui contient aujourd'hui des sels de magnésium, n'est pas seulement, en effet, un purificateur de sang, c'est un véritable régénérateur des cellules ; il rétablit l'organisme dans son harmonieux équilibre des fonctions.

C'est pourquoi tant de gens ne manquent jamais de faire une ou deux fois par an leur cure de Richelet et se préparent ainsi les années d'une vie meilleure et tranquille.

On trouve du Dépuratif Richelet Intégral dans toutes les pharmacies.

## L'OFFICIEL DU SPORTIF

LIQUE D'Auvergne de FOOTBALL

A partir du 15 octobre, et jusqu'à nouvel avis, toutes les correspondances (demandes de renseignements, de licences, réclamations), tous les fonds (par mandat au no mdru président) doivent être adressés à l'adresse suivante : M. A. P. Thévenin, 9, rue Vaillant-Couturier, Nevers.

Pour le téléphone, demandez le 14-19, à Nevers.

bert Salmon, de Châteauneuf, a hérité et gracieusement lessé, près du Moulin de Falot, un cycliste, le jeune André Lancelot, qui débouchait d'un chemin creux masqué par un taillis. Le docteur au lui-même un mécarcuriel fracture. Après courts débats, le tribunal relaxe le docteur des frais de la poursuite.

Plus douloureux encore est l'accident survenu à Dordogne le 17 septembre, où l'automobile de M. de Vassal-Montvil, agriculteur à St-Pierre-Labas (Creuse), a renversé le jeune Michel Baridant, âgé de 7 ans, dont le père, aujourd'hui mobilisé, habitait 17, rue Ambroise-Paré, à Colombes. L'enfant eut le bras droit écrasé et les docteurs ont dû procéder à l'amputation.

M. Bougion-Dumontel, de Paris (partie civile) et M. Lemaignan, d'Orléans (défenseur), plaident en cette affaire finalement, M. de Vassal est condamné à 25 fr. d'amende pour le délit et à 15 fr. pour les contraventions, 80.000 fr. de dommages intérêts sont accordés à la famille du petit blessé.

## IBBS

La maison THIBAUD GIBBS & Co continue sa fabrication comme par le passé.

Ses Agents visitent toujours la clientèle. Ses différents dépôts de France sont alimentés de façon régulière.

Les livraisons sont faites comme autrefois, dans la mesure où les transports, (qui d'ailleurs s'améliorent chaque jour) permettent les expéditions de marchandises.

liebber ne se trouvant plus d'accord avec les idées de Ladislav Wladimir avait renoncé à la carrière diplomatique.

Il était donc impossible à Danieloff d'éviter le jeune couple et ses sentiments que l'absence eût sans doute atténués prenaient violence que le transformait, faisant de lui l'être révolté qu'il était devenu, exaspérant tous les autres griefs qu'il pouvait avoir contre une société où il estimait ne pas occuper la place qui lui était due.

La comtesse Skolieff avait eu un fils, elle avait maintenant trente et un ans. Elle était plus radicalement belle encore qu'au temps où il avait subi, pour son malheur, la séduction de ses yeux lumineux et de sa grâce juvénile.

Il y avait quinze ans que Danieloff attendait, dissimulant sa passion, sa jalousie et ses rancunes. Et voici que cette aube claire de mal où toutes les cloches de la ville s'élevaient à pleine volée, il sentait que son heure était venue et qu'il tenait enfin sa vengeance.

Lorsque un peu plus tard il eut regagné son palais, s'efforçant chez lui en donnant l'ordre que personne ne le dérangeât. Il avait besoin de se ressaisir, de voir clair dans le flux des sentiments contradictoires qui s'agitaient en lui.

La robe Othon mort, le comte Sko-

(A suivre.)

## Dans le département

LOIRET  
MONTARGIS.  
Etat civil. — Naissances : Jean Appolot, Liliane Andry, André Chelu, Michel Crapex, Paul-Étienne Gauchey, Jean Pétrot.

Publication de mariage : André Goy, de Montargis, et Germaine Lelièvre, de Corbeilles.  
Décès : Augustine Dussaule, 67 ans ; Denise Andrieu, 63 ans ; Julia Lecluyot, veuve Leli, 63 ans ; Marie Moreau, veuve Desbouis, 67 ans ; Claire Bottemine, veuve Grenon, 50 ans ; Yvonne Dupuy, épouse Grenier, 43 ans ; Philomène Carré veuve Patroin, 80 ans ; Outchouy Kotwiaux, 53 ans.

Aux Assises du Loiret. — La quatrième session des Assises s'ouvrira le 23 octobre.  
A cette session, viendra la tentative de meurtre contre les gendarmes de Châtillon-Coligny, commise en 1930, à Saint-Maurice-sur-Aveyron, dont est accusé le facteur des Postes Beaudenot, de Charny.

## Tribunal correctionnel de Montargis

Montargis, 20 octobre.  
Voici le compte rendu de l'audience du 19 octobre.  
Un malheureux. — Le tribunal avait fait demander au directeur de l'Asile de Saint-Dizier, s'il pouvait reprendre le jeune espagnol Paul Vallejo, arrêté pour vol et vagabondage, ne serait pas pour de ses facultés mentales. La réponse n'est pas encore parvenue, le cas reste en suspens.

Un violent. — L'ouvrier d'usine Maximilien Hervault, de Châtelet, a outragé grossièrement les gendarmes : 25 fr. d'amende pour le délit ; 5 fr. pour l'ivresse.

Objets perdus. Il a été perdu une paire de lunettes avec verres spéciaux et monture en métal blanc.  
Dans l'autobus : Entre Clamcy et Nevers, une valise jette à deux fermetures, contenant divers objets.

## AVIS DE DECES

NEVERS.  
Vous êtes prié d'assister aux funérailles de Monsieur François BALLERET Retraité du P.-L.-M. décédé en son domicile, à Nevers, 12, rue de Vertré, le 19 octobre 1939, dans sa 79<sup>e</sup> année, muni des Sacraments de l'Église.  
Qui auront lieu le samedi 21 courant, à 9 heures 3/4, en l'église cathédrale Saint-Cyr, sa paroisse.

On se réunira à la maison mortuaire, à 8 heures.  
De la part de : Mme Maitrot, sa fille ; M. et Mme Deloison, ses petits-enfants ; Jean-François Deloison, son arrière-petit-fils, et de toute la famille.  
M. Nevers, ni couronnes.

Publiques de la Fédération Nationale des Retraités des Chemins de fer sont instamment priés d'y assister.

ST-PARIS-LE-CHATEL.  
Vous êtes prié d'assister aux funérailles de Monsieur Eugène PÉTON décédé en son domicile, à Saint-Parize-le-Châtel, le 19 octobre 1939, dans sa 78<sup>e</sup> année, muni des Sacraments de l'Église.  
Ses obsèques auront lieu le dimanche 22 courant, à 14 heures, à 9 heures 1/2, en l'église de Saint-Parize-le-Châtel, sa paroisse.

De la part de : Mme Pétion, son épouse ; du Capitaine Léon Pétion, son fils ; de sa sœur, ses beaux-frères et petits-neveux ; de ses frères, sœurs, neveux et nièces, et de toute la famille.  
Il y sera par envoyé de lettre de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

ÉPIRY.  
Vous êtes prié d'assister aux funérailles de Monsieur Lavare ROND décédé en son domicile, à Bellemeuvre, le 19 octobre 1939, dans sa 77<sup>e</sup> année, muni des Sacraments de l'Église.  
Ses obsèques auront lieu en l'église d'Épigny le samedi 21 octobre 1939, à 10 heures.

De la part de : M. et Mme Ernest Gerlois, M. et Mme Firmin Rond et leur fils, M. et Mme Paul Feuvre et leurs enfants, ses enfants et petits-enfants ; de ses frères, sœurs, neveux et nièces, et de toute la famille.  
Il y sera par envoyé de lettre de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Puis ce fut le coup de théâtre qui devait le désespérer.  
Les nécessités de son service l'avaient éloigné pendant quelques semaines de la capitale. Il se trouvait dans les montagnes de la frontière d'Ostrome lorsqu'il arriva une lettre du prince Borisi lui annonçant qu'il fallait renoncer au projet de mariage qu'ils avaient caressé.

Une phrase ambiguë où il était question de sentiments dont Smaragda lui avait fait part acheva de le rendre fou de chagrin et de colère. Il comprit qu'il avait un rival heureux et que celle qu'il considérait comme sa fiancée se préparait à épouser un autre.

Il eût accouru vers elle s'il ne s'était souvenu qu'il était soldat. Quand il fut libre enfin de regagner Zagrab, ce fut pour y apprendre les nouvelles officielles de la petite princesse avec le comte Luciano Skolieff.

Il le connaissait, c'était un de ses anciens camarades de collège, de noblesse aussi ancienne que la sienne, de fortune à peu près égale. Lancé dans la diplomatie, il était revenu pour quelques mois en Lothringe-Horzevogue après avoir occupé à l'étranger un poste flateur. Beau, d'une finesse d'esprit infiniment séduisant, il s'était violemment épris de Smaragda et avait su lui plaire.

Un mariage d'amour, répétait-on de tous côtés.  
Le baron Danieloff entendait ces



